

COMMISSARIAT CENTRAL
36 BD MAL. LECLERC
TEL : 04.76.60.40.40
SERVICE-DDSP.38@INTERIEUR.GOUV.FR

P.C.P.P GRENOBLE
5,BIS RUE ALPHAND
TEL : 04.76.51.05.28

B.P VILLENEUVE
4, RUE TREMBLES
TEL : 04.76.09.46.97

P.C.P.P LIBERATION
88, CRS LIBERATION
TEL: 04.76.96.09.98

B.P ECHIROLLES
10,RUE NORMANDIE NIEMEN-
TEL : 04.76.09.06.07

B.P ST MARTIN D'HÈRES
23, RUE DOCTEUR ROUX
TEL : 04.76.54.62.36

B.P FONTAINE
81, RUE M.CACHIN
TEL : 04.76.26.23.17

P.C.P.P GIERES
13, GRANDE RUE
TEL : 04.76.89.52.60

P.C.P.P LA TRONCHE
115, GRANDE RUE
TEL : 04.76.42.05.03

PCPP ST MARTIN LE VINOUX
20 AV, GAL LECLERC
TEL : 04.76.58.02.35

CIAT VIENNE
6, PL. PIERRE SÉMARD
TEL : 04.74.78.06.78

CIAT BOURGOIN-JALLIEU
5, AV, HENRI BARBUSSE
TEL : 04.74.43.97.17

CIAT VOIRON
PLACE PORTELLE
TEL : 04.76.65.93.93

GENDARMERIE NATIONALE
21, AV LEON BLUM
TEL : 04.76.20.37.00

Parents, soyez à l'écoute

Parlez chaque jour avec vos enfants. Ecoutez attentivement les opinions qu'ils émettent. Intéressez-vous à leur scolarité.

Etablissez des limites claires quant à leur comportement.

Faites-vous respecter, mériter ce respect. N'acceptez pas la violence. Aidez vos enfants à examiner et à trouver des solutions à leurs problèmes.

Apprenez à connaître leurs amis en participant à leurs activités.

Faites-vous connaître de l'équipe d'enseignants. Gardez le lien avec eux, pour cela n'hésitez pas à utiliser tous les moyens de communication (carnet de correspondance, téléphone, mail...).

Participez pleinement aux activités scolaires. Investissez-vous, lors d'activités parascolaires, faites du bénévolat.

Agissez comme modèles pour les jeunes, ne tenez pas de propos excessifs, réglez pacifiquement vos conflits.

**ADRESSEZ-VOUS
Au Commissariat ou à la Gendarmerie de votre domicile**

**EN CAS D'URGENCE
COMPOSEZ LE**



POLICE SECOURS



LA POLICE ET LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLENT



PREVENTION contre Les VIOLENCES SCOLAIRES

Société à part entière, le monde scolaire est un terrain où les motifs de confrontations sont nombreux. Pour les élèves, comme pour les parents, l'école constitue un enjeu primordial pour réussir sa vie professionnelle et personnelle.

Les incidents éclatent souvent du fait de dérapages relationnels. Cela commence par un mini-conflit. Puis les protagonistes tentent de conjurer leur peur réciproque en faisant preuve d'agressivité. Le ton monte, chacun s'énerve et cela peut aller jusqu'à l'agression verbale ou à la violence physique.

Pour éviter cela :

Enseignants, élèves et parents votre rôle est capital

Enseignants, “ les limites donnent la forme ” (Jean Guitton).

Trouvez la bonne distance par rapport aux élèves. Ne soyez pas tentés par trop de familiarité : à cet égard, rappelez-vous que le vouvoiement est protecteur.

Respectez et faites respecter le règlement intérieur.

Etablissez un cadre propice à la réussite de l'acte pédagogique en fixant dans votre classe des limites dont le franchissement sera sanctionné selon des règles préétablies et expliquées en début d'année scolaire : “ je dis ce que je fais, je fais ce que je dis ”.

N'oubliez pas que le respect doit être mutuel : on ne peut valablement exiger des élèves que ce que l'on exige de soi-même.

Alertez préventivement le directeur ou le chef d'établissement de tout désordre susceptible d'évolution défavorable. Il est là pour vous soutenir et travailler de concert avec vous. Il connaît les référents police ou gendarmerie susceptibles de vous aider. Avisez-le de tout comportement pouvant être en lien avec une addiction (alcool, stupéfiants) ou un trouble psychique. C'est lui qui se chargera d'engager les procédures adaptées.

Sachez qu'en cas de dérapage en relation avec votre fonction, la loi vous assure une protection renforcée pour les injures, les menaces, les atteintes à votre personne ou à vos biens.



Elèves, soyez des exemples,

«Ira furor brevis est »=la colère est une courte folie(Horace)

Informez les autorités scolaires dès que vous remarquez des élèves aux comportements inquiétants.

N'apportez aucune arme à l'école. Alertez l'équipe enseignante, si vous en constatez la présence dans l'établissement.

Si vous vous sentez menacés, parlez-en à un adulte de l'établissement scolaire qui bénéficie de votre confiance, ou à la rigueur au délégué élu des élèves.

Si vous êtes vous-même pris à partie, tentez de garder votre calme. Contrôlez efficacement votre colère. Evitez les bagarres en discutant paisiblement de vos différences d'opinion.

Pour éviter de voir déraiper une discussion, tentez de la remettre à un autre moment : cela permet souvent de prendre du recul et de désamorcer la situation.

Devenez un conseiller, une conseillère pour ceux et celles qui cherchent de l'aide. Comportez-vous en exemple pour vos camarades.

Si vous êtes menacés, rackettés, ne restez pas seuls (es), Parlez-en à un adulte responsable.

